

**Mémoire présenté au Comité des finances de la Chambre des Communes
3 avril 2014**

**Étude sur l'emploi chez les jeunes au Canada
Nobina Robinson, directrice générale, Polytechnics Canada**

Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître comme témoin à la séance du Comité des finances tenue le 27 mars. Le présent mémoire fait suite à ma déclaration orale au sujet de l'emploi chez les jeunes au Canada. Polytechnics Canada a plusieurs idées pour faire en sorte que l'enseignement supérieur corresponde mieux à l'« économie du savoir-faire » et ainsi, améliore l'emploi chez les jeunes au Canada.

Pendant des années, il a été question de l'économie du savoir – c'est-à-dire de diriger les apprenants vers des programmes universitaires pour produire davantage d'étudiants diplômés et de titulaires de doctorats. Peut-être devons-nous maintenant commencer à parler de l'économie du « *savoir-faire* », qui est caractérisée par des travailleurs hautement qualifiés dans une vaste gamme de métiers qui savent comment résoudre des problèmes – que ce soit pour le secteur public, privé ou tertiaire. L'enseignement professionnel, technique et appliqué devrait être valorisé à titre de cheminement scolaire traditionnel et perçu comme une solution essentielle au chômage et au sous-emploi chez les jeunes. Pendant des décennies, nous, comme société, avons sous-estimé les métiers et l'enseignement collégial. Il convient de se demander combien des jeunes qui sont aujourd'hui au chômage ou sous-employés ne se sont vu présenter aucun autre cheminement d'apprentissage scolaire que des études universitaires.

Polytechnics Canada représente les 11 principaux établissements polytechniques et collégiaux publics urbains pouvant décerner des diplômes au Canada. Ces établissements offrent tous un enseignement postsecondaire technique et technologique. Nous comptons parmi nos membres l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique, l'Institut de technologie du Sud de l'Alberta, l'Institut de technologie du Nord de l'Alberta, l'Institut d'arts appliqués et de technologie de la Saskatchewan, le Collège Red River, Conestoga, Sheridan, Humber, George Brown, Seneca et Algonquin.

Nos membres ont élaboré un modèle opportun qui vise à offrir des diplômés talentueux hautement qualifiés aux employeurs canadiens de toute taille, dans tous les secteurs. Vous nous connaissez mieux comme champions du soutien accru aux apprentis et de l'inclusion des collèges de recherche appliquée dans le cadre du soutien qu'offre le gouvernement fédéral à l'innovation. Les derniers budgets fédéraux ont donné satisfaction à nos revendications par le truchement

de nouveaux fonds aux collèges de recherche appliquée et aux apprentis, entre autres.

L'enseignement polytechnique appliqué présente trois caractéristiques distinctes :

- l'attribution de grades de premier cycle et de certificats d'études supérieures, de même que toute une gamme de diplômes d'études professionnelles traditionnellement offerts par les collèges communautaires;
- plus de 220 programmes de formation dans des métiers spécialisés relevant de 52 professions désignées Sceau rouge;
- la participation des étudiants à des projets de recherche appliquée pour acquérir de l'expérience pratique en R et D.

Les institutions polytechniques font le lien entre les études et l'emploi pour ceux qui entreprennent des études dans le but de décrocher un emploi. Les institutions polytechniques du pays offrent une éducation de premier ordre associée à une formation pratique et à la préparation à une vraie carrière, et ce, plus que la plupart des Canadiens ne le réalisent. En donnant lieu à une gamme d'innovations en enseignement, nos institutions polytechniques ici au Canada créent une troisième option de parcours dans le domaine des études supérieures.

Les études polytechniques appliquées sont fondées sur les résultats. Nos membres travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'industrie pour établir des programmes qui correspondent aux normes de l'industrie. Ainsi, nos diplômés répondent aux attentes des employeurs et sont mis à contribution dès leur arrivée sur le marché du travail. L'apprentissage intégré au travail est l'une des principales caractéristiques de notre modèle d'éducation.

Tous nos membres offrent une vaste gamme de titres de compétences, de la formation d'apprenti aux diplômes, en passant par les grades de premier cycle et les certificats d'études supérieures. Un baccalauréat d'une école polytechnique offre l'avantage unique de combiner des études théoriques et spécialisées—mais fondées—avec une expérience de travail pratique.

Sans tenir compte des divers débats sur le déséquilibre des compétences, le fait est que de nombreux jeunes ont de la difficulté à trouver un emploi aujourd'hui parce qu'ils n'ont pas la combinaison de compétences que demandent les employeurs. Je tiens à faire valoir que les études appliquées spécialisées constituent la meilleure police d'assurance contre le chômage et le sous-emploi. Trop de diplômés ne sont pas prêts à occuper un emploi, et de nombreux employeurs ne sont pas prêts à les former. Quiconque est diplômé dans un

domaine sans lien avec le marché d'aujourd'hui en ressentira les conséquences, financières et autres, pendant un certain temps.

Il existe divers niveaux de besoins et d'expérience chez les jeunes qui sont au chômage et sous-employés. Il y a deux façons de décrire ces jeunes – ceux qui ne sont **pas aux études, ni en emploi, ni en formation** (PEEF), et les **nouveaux arrivants mal intégrés** au marché du travail (NAMI). Je vais me concentrer sur les NAMI – ceux qui sont sous-employés, souvent surqualifiés, ou qui répondent mal aux besoins des employeurs. Les jeunes dans cette situation finissent souvent par accepter n'importe quel emploi au lieu d'un emploi qui correspond à leur niveau de compétence, comme dans le cas classique du diplômé universitaire en arts qui travaille comme serveur chez Starbucks.

Bien que tous les collèges communautaires du Canada offrent des solutions aux PEEF, les institutions polytechniques ont innové en offrant des programmes de formation qui visent l'élaboration de solutions propres aux NAMI. Nous avons constaté que de plus en plus de nos étudiants détenaient déjà un baccalauréat d'une université et cherchaient à acquérir des compétences ciblées qui leur donnerait un avantage concurrentiel sur le marché du travail; des programmes ciblés pour aider ces jeunes au chômage ou sous-employés à participer à la vie économique.

Nous avons donc mis sur pied des certificats d'études supérieures intensifs et comprimés pour répondre à cette demande; nous offrons aux étudiants des classes de petite taille, des professeurs qui ont de l'expérience dans l'industrie et de l'expérience pertinente en milieu de travail. Le taux d'emploi élevé de nos diplômés est attribuable aux occasions diversifiées et efficaces de l'enseignement en milieu de travail offertes dans le cadre de ces programmes de certificats spécialisés. Ces programmes constituent un départ pour nos diplômés; ils mènent non seulement à un nouvel emploi, mais aussi à un cheminement vers une carrière prospère. Les employeurs attendent la remise des diplômes avec impatience afin de se battre pour ces diplômés hautement qualifiés et prêts à entreprendre une carrière.

Nos membres offrent plus de **200** programmes d'études supérieures réservés à ceux qui ont déjà terminé un programme d'études postsecondaires, normalement un programme universitaire. Par exemple, le Collège Algonquin offre un programme d'études supérieures d'un an en gestion des affaires internationales. L'accent est mis sur l'établissement de relations entre les étudiants et les professionnels et employeurs potentiels dans le domaine. Les diplômés trouvent du travail dans divers secteurs internationaux comme le gouvernement, le secteur bancaire et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Comme nous n'avons pas de renseignements opportuns et fiables sur le marché du travail à notre disposition – un rôle essentiel du gouvernement fédéral – nous avons décidé de faire notre propre collecte.

En moyenne, **12 %** de nos étudiants à temps plein ont déjà terminé un programme de baccalauréat de quatre ans à l'université et sont inscrits à un programme d'études supérieures ciblées ou de diplôme spécialisé. Dans certains cas, le pourcentage de diplômés universitaires inscrits à nos collèges peut atteindre **15 %**.

Ces certificats d'études supérieures sont très en demande. Le rapport entre le nombre de candidats qualifiés et le nombre de places est souvent de **10:1**, voire plus.

- Pour son certificat d'études supérieures en gestion du marketing, le Collège Seneca comptait **278** candidats qualifiés pour **20** places, soit un rapport de **14:1**.
- Pour son certificat d'études supérieures en animation informatique et effets visuels numériques, le Collège Sheridan a obtenu **92** demandes pour **9** places disponibles, soit un rapport de **10:1**
- Pour son certificat d'études supérieures en victimologie, le Collège Algonquin comptait **157** candidats qualifiés pour seulement **18** places.
- Pour son certificat d'études supérieures en gestion des affaires internationales, le Collège Seneca comptait **639** candidats qualifiés pour seulement **79** places disponibles.

En plus de ces données, nous avons aussi des données publiquement accessibles sur les taux d'emploi 6, 9 et 18 mois après l'obtention du diplôme, lesquels sont à tout le moins impressionnants. Encore une fois, il incombe au gouvernement fédéral de mieux exploiter les données sur l'obtention de diplômes et le taux d'emploi après les études disponibles partout au Canada et dans ses nombreux systèmes provinciaux d'études postsecondaires. Si les résultats étaient mieux connus, peut-être que la prochaine génération d'apprenants choisirait des options d'apprentissage et formation mieux adaptées au marché du travail.

De façon générale, la principale réforme à adopter consiste à mieux faire correspondre les études aux emplois. À cette fin, nos deux principales recommandations dans le cadre de votre étude sont les suivantes :

D'abord, le gouvernement fédéral devrait fournir des renseignements opportuns, pertinents, objectifs, crédibles et cohérents sur le marché du travail en se fondant sur deux enquêtes de Statistique Canada, moderniser et améliorer l'Enquête sur

le milieu de travail et les employés et réactiver l'Enquête auprès des jeunes en transition. Le Comité Drummond en avait fait mention en 2009. Ces enquêtes fournissent des données suffisamment étendues et approfondies pour faire le lien entre les études et l'emploi. Le gouvernement devrait accorder moins d'attention à la conception de portails et de sites Web pour communiquer les renseignements sur le marché du travail et affecter davantage de ressources à la collecte de données récentes. Il devrait laisser au secteur privé, aux développeurs d'application par exemple, le soin de concevoir des méthodes créatives de communiquer l'information sur le marché du travail sur des plateformes qui conviennent particulièrement aux jeunes.

Les renseignements sur le marché du travail devraient être publiquement disponibles et accessibles aux éducateurs, aux orienteurs, aux parents et aux étudiants qui veulent les obtenir et en faire la distribution au besoin. Les employeurs pourront donc chercher de nouveaux employés avec les bonnes compétences ainsi que des établissements d'enseignement pour concevoir d'autres programmes axés sur les résultats. En offrant cette information essentielle tôt et souvent aux étudiants, ceux-ci pourront prendre des décisions mieux informées par rapport à leurs études et, au bout du compte, aux compétences les plus utiles à acquérir pendant leurs études.

Ensuite, pour augmenter la capacité des programmes à forte demande de nos établissements, comme les certificats d'études supérieures, une partie du financement accordé à l'enseignement postsecondaire dans le cadre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux devrait être réservée aux programmes fondés sur la demande et adaptés à l'industrie. Dans le contexte des compressions budgétaires au gouvernement, de nouveaux systèmes de mesure seront nécessaires pour financer adéquatement les systèmes de création de talents dont nous avons besoin au Canada. Pour commencer, les provinces devraient être tenues de fournir des données sur la ventilation de leurs dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire de même que sur les résultats scolaires atteints par leurs établissements postsecondaires.

Nous avons noté plus tôt le rapport entre le nombre de candidats et le nombre de places disponibles. Nous avons aussi fait état du taux d'embauche des étudiants qui obtiennent un certificat d'études supérieures. Mais pour chaque étudiant admis à un de ces programmes en demande, notre capacité limitée nous force à refuser 9 autres candidats parfaitement qualifiés. Notre modèle d'éducation a toujours visé à ouvrir des portes, et non pas à les fermer. Les limites actuelles en matière de capacité et d'infrastructures font en sorte que nous ne sommes pas en mesure de répondre à la demande pour ces occasions d'apprentissage appliqué à nos institutions polytechniques.

La situation difficile à laquelle les jeunes travailleurs sont confrontés représente un défi social et économique persistant qui a des répercussions considérables

sur la productivité et la prospérité du Canada. Pour terminer, il convient de signaler que tous ces objectifs seront plus faciles à atteindre une fois que les différentes options postsecondaires offertes aux jeunes aujourd'hui seront valorisées également.